

Paris, le 06/10/2026

Violences et harcèlements sexistes et sexuels : le Snac pérennise sa cellule d'accompagnement des autrices

Lancée en décembre 2025, la cellule VHSS du Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs a fait la preuve de son efficacité auprès des autrices victimes de VHSS dans leur cadre professionnel.

Rompre l'isolement des autrices victimes de VHSS

Les autrices exercent le plus souvent seules, sans employeur ni référent.e vers qui se tourner. Face à des violences ou du harcèlement sexiste et sexuel dans leur cadre professionnel, beaucoup restent isolées et ne savent pas à qui s'adresser.

Pour leur apporter l'aide dont elles ont besoin, le Snac a créé, en décembre 2025, une cellule dédiée aux violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS). Elle est née à l'initiative du groupement Bande dessinée du Snac, dont les membres sont très engagé.es sur ces problématiques. Elle prolonge le travail mené par le Snac sur les dérives comportementales dans la relation entre autrices et éditeurices, notamment lors du colloque organisé en avril 2025 avec le soutien de l'ADAGP et de la Sofia.

Écouter, protéger, accompagner

La cellule s'adresse aux autrices victimes ou témoins de VHSS dans leur cadre professionnel. Toutes les démarches sont confidentielles et l'anonymat des personnes est préservé. La cellule met à disposition plusieurs portes d'entrée, pour répondre à tous les besoins :

- **une référente Snac formée aux VHSS**, Marie Bardiaux-Vaïente, autrice de bande dessinée ;
- **une psychologue spécialisée**, Muriel Trichet, pour l'accompagnement de la détresse psychologique et du post-trauma ;
- **un conseil juridique** avec Maïa Bensimon, déléguée générale du Snac ;
- **un relais vers la cellule d'écoute d'Audiens**, qui oriente vers une avocate ou une psychologue.

Toutes les informations et les contacts sont réunis sur la page dédiée : snac.fr/vhss.

Une cellule désormais pérenne

Après plusieurs mois de fonctionnement, la cellule a démontré son efficacité à travers l'aide et l'accompagnement de plusieurs autrices. Lors du conseil syndical du Snac du 10 septembre 2026, les représentantes ont donc voté sa pérennisation. Le dispositif devient ainsi un service permanent du syndicat.

Rendez-vous au Quai des Bulles le 9 octobre 2026

À l'occasion du festival Quai des Bulles à Saint-Malo, Marie Bardiaux-Vaïente, référente VHSS, et Maïa Bensimon, déléguée générale du Snac, seront présentes le 9 octobre. Elles seront à la disposition des autrices qui souhaitent être écoutées, conseillées ou simplement s'informer. La référente sera identifiable grâce à un badge VHSS.

A PROPOS DU SNAC

Le Syndicat national des auteurs et des compositeurs (Snac) est le seul syndicat professionnel ayant pour objet de regrouper des autrices et/ou des compositrices dans les principaux secteurs culturels : du livre (littérature, bande dessinée, jeunesse, scientifique et technique), du spectacle vivant (théâtre, danse, scénographie), de la musique (actuelle, contemporaine et à l'image), et de l'audiovisuel (scénaristes, réalisatrices, autrices des arts sonores, audiodescriptrices, autrices de doublage et de sous-titrage).

Créé en 1946, le Snac cherche à assurer pour toutes les autrices, la défense de leurs droits moraux et patrimoniaux, tant collectifs qu'individuels.

Il assiste et conseille au quotidien ses membres sur toutes questions juridiques touchant au statut de l'autrice, à ses règles sociales et fiscales.